

SOIGNEUR ANIMATEUR ANIMATEUR D'ÉQUITATION

Double diplôme - Brevet fédérale et certification professionnelle (titre RNCP)

Formation du 17/08/2026 au 12/07/2028

Inscriptions du 01/03/2025 au 05/07/2026.

Tests d'entrée au CFA le 19/06/26 et 14/07/26.

Diplôme de niveau 3 (CAP-BEP)
enregistré au RNCP sous le n°

37414

Date d'échéance :

27-03-2026

OBJECTIFS

Cette formation constitue une porte d'entrée dans la filière équestre, accessible dès le lycée. Elle permet d'acquérir les bases des métiers liés à l'équitation : soins aux poneys et chevaux, éducation des équidés, sécurité et entretien des infrastructures. Elle intègre également l'apprentissage de la transmission de ces savoir-faire auprès du public.

Elle est rattachée à la formation Animateur d'équitation (AE). Le titulaire de l'AE aura une carte professionnelle lui permettant d'enseigner aux cavaliers débutants jusqu'au Galop 4.



Il enseignera sous la responsabilité d'un enseignant d'équitation titulaire d'un diplôme de niveau 4 ou supérieur. Dans ce contexte, il pourra donc être capable de :

- Accueillir du public.
- Encadrer et animer des activités de loisirs et d'initiation.
- Participer à la gestion et à l'animation d'une structure équestre sous la tutelle d'un moniteur.
- Entretenir une cavalerie.

DURÉE ET RYTHME DE LA FORMATION



Apprentissage

Parcours sur **23 mois** : 950 heures au CFA et au minimum 2044 heures en entreprise



2 jours au CFA / 3 jours en entreprise



Initial

Parcours sur **23 mois** : 950 heures de formation au CFA et 600 heures de stage en entreprise.



Présence 2 jours par semaine CFA

La formation peut être adaptée en tenant compte des compétences déjà acquises.

PREREQUIS

- Etre âgé au minimum de **17 ans**.
- Etre titulaire d'une **licence fédérale** en cours de validité.
- Etre titulaire du **Galop 6** ou Galop 5 au moment de l'entrée en formation et avoir validé le Galop 6 avant l'inscription à l'examen final.
- Disposer de l'attestation de formation **secourisme** (PSC1 ou équivalent).
- Disposer d'un **certificat médical** de non contre indication à la pratique et l'encadrement des activités équestres datant de moins d'un an à l'entrée en formation.

MODALITES D'ACCES

Une réponse est transmise par mail sous un mois après le premier contact.

Si le dossier est retenu, le candidat est convoqué à un **test écrit**, un **entretien de motivation** et un **test de pratique équestre**.

Un pré-entretien avec le directeur permet d'évaluer l'adéquation entre la formation et le projet professionnel.

FINANCEMENT

Contrats d'apprentissage ou de professionnalisation : prise en charge par l'OPCO de l'entreprise.
Coût annuel de formation : 7290,00€ TTC.

PROGRAMME

Formation SA

- Module 1 – Accueil, information et promotion
- Module 2 – Animation hors pratique sportive et intégrité des pratiquants
- Module 3 – Techniques équestres (TAP, plat, obstacle, extérieur...)
- Module 4 – Connaissance du cheval (hippologie, bien-être, comportement)
- Module 5 – Soins et entretien des équidés et infrastructures

Formation AE

- BC 1 – Participer au fonctionnement et à l'entretien de la structure d'activités équestres
- BC 2 – Animer et encadrer les activités équestres en sécurité
- BC 3 - Assurer le travail d'entretien et la gestion de la cavalerie d'école dans le respect de son bien-être.

MODALITES PEDAGOGIQUES

- Approfondissement théorique avec des intervenants professionnels du monde équestre
- Formation pratique en structure équestre
- Plateforme de e-learning
- Travaux de groupes: mises en situation théorique et pratique

SUIVI ET INDIVIDUALISATION

Un suivi individualisé est assuré tout au long du parcours : positionnement en début de formation et adaptations du parcours au besoins, entretiens de suivi entreprise et entretien/évaluation à chaque fin de période.

EVALUATIONS

- **Soigneur animateur** : Contrôle continu (C1), mise en situation professionnelle reconstituée (C2), tests technique d'équitation (C3).
- **Animateur d'équitation** : Rendu d'un dossier et soutenance(BC1), mise en situation pédagogique (BC2), cas pratiques et épreuves techniques d'équitation (BC3).

Toutes les Compétences (C) ainsi que tous les Blocs de compétences (BC) doivent être validés pour obtenir le diplôme. Il est possible d'avoir des équivalences ou de passer des rattrapages.

Cette formation est certifiée par la **FFE**.

Appréciation des résultats : validation par le diplôme.

DEBOUCHES

Le titulaire du AE peut directement s'insérer dans la vie active.

Poursuite d'études : BPJEPS (la formation AE fait office de Tests d'exigences techniques préalables à l'entrée en formation (TEP)).

ACCESSIBILITE

Le CFA des Deux Rives accueille les personnes en situation de handicap et étudie chaque demande individuellement. En cas d'impossibilité d'adaptation, une orientation vers un organisme spécialisé est proposée.

INFOS & CONTACT

CFA Centre Equestre Des Deux Rives

1 Rue des Cavaliers - 67000 Strasbourg

03 68 71 06 12 - 06 77 17 75 02

formation@centre-equestre-des-deux-rives.com

Accessible en bus (ligne 2, arrêt Cirque – Centre Equestre), en tram (Tram D), en voiture (parking gratuit), à vélo (arceaux).



www.centre-equestre-des-deux-rives.com



@cfa_des_deux_rives



CFA Centre Equestre Des Deux Rives



cfa.des.deux.rives